



Engagement de payer maison de retraite par les enfants

Par **catherine**, le **10/09/2012** à **22:11**

Bonjour,

ma mère va entrer en maison de retraite prochainement, comme elle a de petits revenus, nous ses 4 enfants avons signé un engagement de payer.

Mais voila que ma 3eme soeur se retracte et ne veut plus participer.

est elle dans l'obligation de payer maintenant qu'elle s'est engagé de le faire ?

Merci de me repondre au plus vite

catherine

Par **cocotte1003**, le **11/09/2012** à **07:42**

Bonjour, à qui avez vous signé cet engagement ? y a -t- il une clause de solidarité entre vous (freres et soeurs), cordialement